

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

---

## BILL.

Acte pour donner effet à certains procédés en vertu de l'acte, intitulé: "*Acte pour indemniser les personnes dans le Bas-Canada, dont les propriétés ont été détruites durant la rébellion des années 1837 et 1838.*"

---

Reçu, et lu, la première fois, mardi, le 19 octobre, 1852.

Seconde lecture, mardi, le 26 octobre, 1852.

---

L'hon. M. MORIN.

---

QUEBEC:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, SUR LA MONTAGNE.